



LA COUR, RAUVILLE-LA-PLACE



Le Manoir de la Cour se situe dans la partie septentrionale de la commune de Rauville-la-Place (50), non loin de l'actuelle route de Saint-Sauveur-le-Vicomte à Valognes, auprès du hameau Saint-Clair, de sa fontaine et de sa chapelle guérisseuse.

Siège de la principale seigneurie de Rauville, ce fief appartenait primitivement aux barons de

Néhou. Au XIII^e siècle, la propriété passe de la famille des Reviers-Vernon à la famille de Clamorgan puis aux du Fou (Jeanne du Fou fut la mère de Gilles de Gouberville). Par mariage, elle entre au début du XVII^e siècle en possession de la famille du Hecquet, à qui elle appartiendra jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Le **logis manorial** est formé de deux ailes perpendiculaires faisant face, côté nord, à une cour agricole avec pressoirs, étables, remises, fenil, charreterie et vestiges d'un ancien porche. La façade nord du logis conserve des éléments datant de la seconde moitié du XVe siècle. Elle comporte en particulier des ouvertures à larges chanfreins et un escalier en vis assez archaïque, logé dans une tour rectangulaire, située à la jonction de deux ailes perpendiculaires. Il subsiste également, côté sud, un vestige de l'ancien portail d'entrée, doté d'un beau décor végétal et d'une inscription en caractères gothiques.

L'ensemble du logis a été largement reconstruit dans la première moitié du **XVII^e siècle**, sans doute par Raoul du Hecquet, propriétaire du fief à partir de 1605. Le plafond de l'ancienne grande salle du rez-de-chaussée fut alors abaissé, pour aménager au premier un étage noble de plus vaste ampleur. Dans le même temps un escalier droit rampe-sur-rampe a été intégré à l'intérieur du bâtiment et l'ensemble de la façade sud a été remaniée pour devenir la façade principale de l'édifice. L'inversion de l'orientation de la façade principale a permis à la Cour de Rauville de se détourner des communs agricoles, pour privilégier la vue sur les jardins, qui se trouvaient antérieurement sur l'arrière du logis. Cette façade sud, percée de baies surmontées de frontons triangulaires en calcaire d'Yvetot-Bocage, offre une belle ordonnance, caractéristique des édifices civils de cette période dans le Cotentin.

La **chapelle**, petit édifice indépendant situé près de la pièce d'eau, a été bénie en 1675.

Sur la cheminée de la nouvelle salle haute du XVII^e siècle a été peint un paysage représentant la rivière d'Ouve et les ruines du château de Néhou. La présence de cette représentation semble

pouvoir se justifier par des circonstances historiques précises. La famille du Hecquet s'est en effet trouvée, dans le premier tiers du XVII^e siècle, en conflit avec une autre famille noble de Rauville pour le droit de patronage de l'église paroissiale. Parmi les arguments invoqués pour la défense de leurs intérêts, les du Hecquet insistèrent tout particulièrement sur le fait qu'ils se considéraient comme les successeurs et représentants légitimes du patron fondateur de l'église, Richard de Reviers (+ 1107), et sur les liens de dépendance vassalique qui unissaient la Cour de Rauville à l'ancienne baronnie de Néhou.

La Cour de Rauville appartient aujourd'hui à madame Tardif, à qui l'édifice doit une soigneuse restauration, ayant permis l'aménagement de plusieurs chambres d'hôtes.



Façade nord, détail de la tour d'escalier médiévale



Détail de l'ancien portail charretier, avec inscription et date portée non déchiffrées par l'auteur de ces lignes

Orientations bibliographiques : Hervé du HECQUET de RAUVILLE, *La Maison du Hecquet et les seigneuries de Hauteville et de Rauville*, Paris, 1915 ; Remy VILLAND, « Rauville-la-Place. Notes pour servir à l'histoire d'une commune du canton de Saint-Sauveur-le-Vicomte », dans : *Publications multigraphiées de la Société d'archéologie et d'histoire de la Manche*, fasc. 36, 1979, p.8-11.

Julien DESHAYES, 2013 (tous droits réservés, Pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin)